

PARTICULIERS **TARIFS** **DES PRINCIPAUX** **SERVICES** **ET OPERATIONS** **AU 1^{ER} JANVIER 2013**

BANQUE & ASSURANCE
www.alpes.banquepopulaire.fr



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Chère Cliente, Cher Client,
Cher Sociétaire,

J'ai le plaisir de vous présenter l'extrait des conditions tarifaires de la Banque Populaire des Alpes applicables à compter du 1^{er} janvier 2013.

Dans cette édition, nous avons poursuivi notre objectif de simplicité, de clarté, et de transparence. Dans cet esprit vous trouverez en page 3 les tarifs de nos principaux produits et services dont la présentation devrait vous faciliter la comparaison avec nos concurrents.

Toujours dans une volonté de précision, nous avons déterminé 3 exemples chiffrés qui vous permettront d'évaluer clairement le coût de nos prestations.

Depuis 2 ans, nos conventions de services vous permettent de sélectionner les produits de votre choix et d'obtenir ainsi un tarif ajusté et personnalisé.

Alors que les établissements bancaires sont soumis à une augmentation importante de leurs coûts, nous avons pris le parti de limiter la hausse de nos tarifs à l'inflation et de conserver inchangés les prix de certains services de base. Nous nous attachons, depuis plusieurs années, à contenir l'impact de ces évolutions et veillons à rester toujours à votre écoute, au plus proche de vos attentes.

Mobilisés pour vous offrir une plus grande qualité de service, les collaborateurs de notre banque sont à votre écoute pour tout complément d'information sur cette nouvelle tarification.

Je vous remercie sincèrement de votre confiance et de votre fidélité à la Banque Populaire des Alpes.



Pierre Cusin
Directeur Général Adjoint

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Le droit au compte	
BANQUE À DISTANCE	6
Par Internet	
Par mail	
Par téléphone	
Par SMS	
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	7
Cartes	
Virements	
Prélèvements/TIP	
Chèques	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	10
Composez votre convention en fonction de vos besoins	
Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA)	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	14
Découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Avenants sur contrats de prêt	
Remboursement par anticipation	
Autres prestations	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	16
Épargne bancaire	
Placements financiers	
Autres produits et services	
Gérer votre patrimoine financier	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	18
Assurer vos moyens de paiement	
Votre assurance personnelle	
Protéger vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens	
Les successions	
VOS OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL	20
Vos opérations de change au guichet	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos paiements vers l'étranger	
Vos règlements en provenance de l'étranger	
Autres prestations	
EXEMPLES D'UTILISATION DE SERVICES BANCAIRES	22
RÉSoudre UN LITIGE	25

Vos projets

« Développement Durable »

La Banque Populaire des Alpes est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de Développement Durable. En partenariat avec de nombreux acteurs reconnus tels que l'ADEME, la Banque Populaire des Alpes a mis en place et continue de développer une gamme complète de services, de prêts à caractère écologique, d'épargne solidaire... Elle sensibilise aussi ses collaborateurs sur cet engagement et mène un suivi de ses émissions de CO₂ via la réalisation d'un bilan carbone annuel.

Notre offre d'épargne responsable et solidaire

- **Livret Développement Durable**

Livret d'épargne réglementé pour le financement des investissements écologiques. Taux de rémunération identique à celui du Livret A.

- **Livret CODEVair (Label Finansol)**

Livret monétaire solidaire dont les dépôts permettent de financer le développement durable dans la région.

- **SICAV ISR (Investissement Socialement Responsable)**

- Fructi Actions Environnement

- Fructi Fonds Valeurs Européennes (pour les clients souhaitant diversifier leur épargne sur les marchés boursiers dans le respect des critères de l'Investissement Socialement Responsable).



Notre offre de financement à caractère écologique

- **Prêt Habitat Basse Consommation**

Taux préférentiel pour tout investissement sur des biens immobiliers respectant la norme « Bâtiment Basse Consommation ».

- **PREVair**

Taux privilégié adapté aux projets de travaux de rénovation et d'équipement en vue de l'amélioration de la performance énergétique ou de la production d'énergie renouvelable.

- **PREVair +**

Financement adapté aux projets de travaux et d'équipement de biens immobiliers neufs.

- **ECO PTZ**

Prêt à Taux Zéro pour le financement de travaux visant à améliorer la performance énergétique de votre résidence principale.

- **PTZ+**

Si vous êtes éligibles au Prêt à Taux Zéro pour votre projet immobilier, le montant accordé sera majoré pour un investissement respectant la norme « Bâtiment Basse Consommation ».

Pour en savoir plus rendez-vous sur :

www.developpementdurable.banquepopulaire.fr

Notre partenaire :

www.ademe.fr



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (convention) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services

• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus Particuliers profil gestion et bourse) ⁽¹⁾		
Soit pour information	24 € par an	par mois 2 €
• Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS		par alerte 0,25 €
• Carte de paiement Internationale (Visa ou Mastercard) :		
- A débit immédiat		par an 41 €
- A débit différé		par an 41 €
• Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)		par an 29,90 €
• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro ⁽²⁾ (carte de paiement internationale) :		
- Par retrait (à partir du 5 ^e retrait par mois)		1 €
• Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro ⁽²⁾ :		
- En agence		par virement 3,70 €
- Par Internet		par virement Gratuit ⁽¹⁾
• Frais de prélèvement :		
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement		Gratuit
- Par prélèvement		Gratuit
• Commission d'intervention :		par opération 8,30 €
- Plafond mensuel		224,10 €
• Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus) :		
- I titulaire		par an 27 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût d'accès à Internet.

(2) Voir page 21.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Ouverture, transformation, clôture

- | | |
|--|---------|
| • Ouverture d'un compte | Gratuit |
| • Prise en charge des formalités de changement de domiciliation bancaire (SIMPLIDOM) | Gratuit |

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte.

N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité" disponible dans votre agence et sur le site Internet www.alpes.banquepopulaire.fr

- | | |
|---|--|
| • Désolidarisation de compte joint | Gratuit |
| • Clôture de compte sans transfert : | |
| - compte de dépôt et livret (hors épargne logement) | Gratuit |
| • Transfert de compte vers une autre agence ou une autre Banque Populaire | Gratuit |
| • Transfert de compte vers un autre établissement financier : | |
| - par compte | 84 € |
| - transfert de PEP Monétaire | |
| | 1 % du montant transféré avec un minimum de 107,45 € |
| • Transfert de portefeuille titres (hors réseau Banque Populaire) : | |
| - par ligne | 13,30 € |
| - minimum | 88 € |

Relevés de compte

- | | |
|---|--------------------|
| • Édition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire | Gratuit |
| • Relevé de compte adressé exclusivement par courrier postal : | |
| - mensuel | Gratuit |
| - mensuel trié | Gratuit |
| - par quinzaine | par mois 1,65 € |
| - décadaire | par mois 2,70 € |
| - hebdomadaire | par mois 7 € |
| - journalier | par mois 16,30 € |
| • Relevé de compte dématérialisé (sur Cyberplus) | Gratuit |
| • Relevé de compte adressé par courrier postal et voie électronique (sur Cyberplus) | par mois 2,55 € |
| • Duplicata de l'extrait de compte | par extrait 6,85 € |
| • Frais de recherche sur adresse NPAI | par adresse 5,10 € |
| • Carnet de bord | par an 6,80 € |



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

Tenue de compte

- | | |
|---|----------------|
| • Délivrance d'un RIB ⁽¹⁾ ou IBAN ⁽²⁾ | Gratuit |
| • Enregistrement d'un changement d'adresse | Gratuit |
| • Frais annuels de tenue de compte créditeur sans mouvement | par an 64,45 € |

Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 18 mois consécutifs.

(1) RIB : Relevé d'Identité Bancaire.

(2) IBAN : International Bank Account Number.

ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Services en agence

• Dépôt ou retrait d'espèces au guichet (date de valeur jour)		Gratuit
• Remise de chèque à l'encaissement ⁽¹⁾ (date de valeur = date de remise + 1 jour ouvré ⁽²⁾)		Gratuit
• Interrogation de compte demandée au guichet		3,80 €
• Frais de recherche de document* :		
- le 1 ^{er} document		12,30 €
- document supplémentaire		3,05 €
* Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009.		
• Frais d'édition d'échelles papier	par édition	14 €
• Courrier conservé à l'agence	forfait annuel	58,30 €
• Délivrance d'attestations diverses	par document	16,55 €
• Frais de location de coffres :	à partir de	83,90 €
- Par an, en fonction du volume Montant maximum garanti : 50 000 €		
• Dates de valeur		

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Les dates de valeur mentionnées ci-après s'appliquent à toute opération libellée en euros ou dans une devise de l'E.E.E., dès lors qu'au moins un des deux prestataires de services de paiement (celui du bénéficiaire ou celui du payeur) se trouve sur le territoire de la France métropolitaine, dans les départements d'outre-mer, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, à Mayotte ou à Saint-Pierre-et-Miquelon (uniquement opérations en euros pour ces deux derniers territoires).

Pour toute opération n'entrant pas dans ce champ, nous consulter.

(1) Hors opération internationale (nous consulter).

(2) Jour ouvré = du lundi au vendredi.

Le droit au compte

Dans le cadre du droit au compte (art. L312.1 du CMF), vous pouvez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base. Nous consulter.

• Les principaux services de base :		
- Un relevé de compte au moins une fois par mois	}	Gratuit
- Une carte de paiement à autorisation systématique : la carte Visa Electron		
- La consultation des comptes à distance : Cyberplus Particuliers profil consultation		
- 2 formules de chèque de banque par mois		

BANQUE À DISTANCE

Frais d'abonnement et d'utilisation des services permettant la consultation et/ou la gestion à distance

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Par Internet

• Cyberplus Particuliers profil consultation (abonnement souscrit depuis le 01/01/2011)		Gratuit*
• Cyberplus Particuliers profil gestion et bourse (abonnement souscrit depuis le 01/01/2011)	par mois	2 €* à l'unité
• PassCyberplus :		Gratuit*
- 1 ^{er} PassCyberplus		
- 2 ^e PassCyberplus (envoi sous quinzaine)	à l'unité	10,45 €
- 2 ^e PassCyberplus en mode urgent (disponible sous 48 h à l'agence)	à l'unité	15,65 €

Gérez vos comptes et passez vos ordres de bourse avec LineBourse (les tarifs sont consultables en pages 16 et 17, rubrique "Placements financiers").

• Carte dédiée Cyberplus	à l'unité	2 €
---------------------------------	-----------	-----

Par mail

• Turbo Mail :		
- Réception hebdomadaire de mail	par mois	1 €* par mois
- Réception quotidienne de mail	par mois	3,20 €* par mois

Recevez des informations sur vos comptes par mail.

• Alerte sur solde ou opération	par alerte	0,25 €
--	------------	--------

Par téléphone

• Alodis Plus :		
Accéder à un serveur vocal au 0 892 890 038 - 24h/24 et 7j/7 - 0,34 € TTC/minute		sans abonnement
• Centre d'informations Alodis :		
Appeler un Conseiller au 0 820 870 870 - Du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 14h - 0,12 € TTC/minute		sans abonnement

Gérez vos comptes, passez vos ordres de bourse avec Alodis Plus (serveur vocal interactif) et entrez en relation avec un conseiller.

• BP info juridique :		
Service téléphonique de renseignements juridiques et vie pratique au 05 49 17 53 53		
Du lundi au vendredi de 9h à 19h	par an	1,20 €**

Par SMS

• Moviplus :		
- Réception hebdomadaire de SMS	par mois	1 € par mois
- Réception quotidienne de SMS	par mois	3,20 €

Recevez des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

• SMS+ 6 11 10		
- 0,35 € TTC/envoi + prix d'un SMS		sans abonnement

Recevez, à la demande, des informations sur vos comptes par SMS sur votre téléphone portable.

• Alerte sur solde ou opération	par alerte	0,25 €
--	------------	--------

* hors coût d'accès Internet.

** hors coût de la communication téléphonique.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Cartes

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation) ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 5 de chaque mois). Les cartes internationales Visa ou Mastercard vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (7 jours/7, 24h/24, coût d'un appel local) pour faire immédiatement opposition.

Cartes de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 21,50 €
- Carte Point Argent 14 €

Cartes de paiement (cotisation annuelle)

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (sauf Visa Infinite) ou si vous optez pour une convention de relation.

- Carte Visa Electron (à autorisation systématique) 29,90 €
- Carte BUDJ-NRJ (12-17 ans) 12 €
- Carte Bleue Nationale (uniquement en renouvellement) 43 €
- Carte Internationale (Visa ou Mastercard) 41 €
- Carte Visa Premier 121 €
- Carte Visa Platinum 195 €
- Carte Visa Infinite 305 €
- E-Carte Bleue pour Visa (paiement en vente à distance) 1 €

Options liées aux cartes (cotisation annuelle)

- Option Cartego :
Elle vous permet de choisir l'image présente sur votre carte bancaire (sauf Visa Platinum et Infinite)
 - image de notre catalogue 8 €
 - photo de votre choix 10 €
- Option NRJ :
 - pour les moins de 18 ans Gratuit
 - pour les plus de 18 ans 9 €
- Option de crédit renouvelable FACELIA⁽¹⁾⁽²⁾
(valable pour toutes les cartes Visa sauf Infinite et Electron) Gratuit

L'option de crédit Facelia vous permet de bénéficier d'un crédit renouvelable utilisable directement au moment de votre achat. De plus avec l'option Facelia sur votre carte, la garantie de vos achats peut être prolongée jusqu'à 3 années supplémentaires.

(1) Le crédit renouvelable FACELIA est un produit de :
NATIXIS FINANCEMENT - Société anonyme au capital de 60 793 320 euros -
Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS - 439 869 587 RCS PARIS -
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

**(2) Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.**

VOS MOYENS ET OPÉR

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Services liés aux cartes

• Réédition du code confidentiel	6,70 €
• Refabrication de carte en cas de perte par le client, d'usage non conforme ou en urgence (72h)	26,80 €
• Frais de recherche de facturette* :	
- en France	par facturette 10,95 €
- à l'étranger	par facturette 21,80 €
• Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement et/ou retrait par CB (2 mois maximum)	17,30 €
* Hors champ d'application de la Directive Européenne des Services de Paiement, transposée en droit français par l'ordonnance du 15 juillet 2009.	
• Frais d'opposition sur carte en cas de perte par le client	25,70 €
• Les commissions à l'international : voir page 20, rubrique "Vos opérations bancaires à l'international"	

Les services liés aux cartes en cas de vol ou d'usage frauduleux de vos moyens de paiement

En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre moyen de paiement à votre insu, sur Internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut également être à l'initiative du blocage de votre moyen de paiement si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de ce dernier.

• Frais d'opposition sur carte pour vol ou usage frauduleux	Gratuit
• Refabrication de la carte	Gratuit
• Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	Gratuit

Retirer des espèces en France

• Frais de retrait d'espèces à un distributeur du réseau Banque Populaire ou du réseau Point Argent	Gratuit
• Frais de retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :	
- A compter du 1 ^{er} retrait dans le mois pour une carte Visa Electron, BUDJ-NRJ	1 €
- A compter du 5 ^e retrait dans le mois pour une carte Visa Internationale, Mastercard et Cirrus	1 €
- Retraits pour une carte Visa Premier, Platinum ou Infinite	Gratuit

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent.

• Frais de retrait d'espèces au guichet de votre agence (sans émission de chèque)	Gratuit
• Mise à disposition de fonds dans une autre agence du réseau Banque Populaire	18 €

ATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Virements (date de valeur jour)

• Frais de virement occasionnel ou permanent reçu	Gratuit
• Frais de virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire des Alpes	Gratuit
• Frais de virement occasionnel national, européen ou SEPA* : - En euros au guichet de votre agence - Par Cyberplus Particuliers	3,70 € Gratuit**
• Frais de virement permanent national, européen ou SEPA* : - Mise en place d'un virement permanent - Coût par virement effectué : - En euros au guichet de votre agence - Par Cyberplus Particuliers	Gratuit 1,45 € Gratuit**
• Opposition à un virement avant exécution, dans les délais légaux de révocation	Gratuit
• Demande de rappel de fonds sur virement exécuté	23,40 €

* Voir page 21.

** Hors coût d'accès Internet.

Prélèvements/TIP

• Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	Gratuit
• Opposition ponctuelle à un prélèvement avant exécution	Gratuit
• Opposition définitive à un prélèvement récurrent (retrait du consentement)	25,45 €

Chèques

• Remise de chèque(s)	Gratuit
• Paiement par chèque	Gratuit
• Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
• Destruction de chéquier	Gratuit
• Frais d'envoi de chéquier en pli simple et lettre d'information de l'envoi du chéquier (sur demande du client uniquement à la commande) par chéquier	2,50 €
• Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple par chéquier	6,30 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,30 €
• Frais d'opposition sur chèque (à la mise en place et aux dates anniversaires) par an	16,75 €

Une convention de relation est un “bouquet de services” destiné à la gestion quotidienne de vos comptes. En fonction de vos besoins, elle est composée d’un socle de produits ainsi que de nombreux contrats optionnels. Elle vous permet de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription unitaire des produits. Le prix de la convention est fonction de la composition personnalisée que vous déterminez avec votre conseiller.

Composez votre convention en fonction de vos besoins

Les incontournables

Carte Bancaire*	Au choix	<ul style="list-style-type: none"> - Carte Visa Electron à autorisation systématique - Carte Visa Internationale - Carte Visa Premier - Carte Visa Platinum - Carte Visa Infinite
Assurance Perte ou Vol Moyens de Paiement		- Sécuriplus I assuré
Accès à vos comptes sur Internet*	Au choix	<ul style="list-style-type: none"> - Cyberplus Profil Consultation - Cyberplus Profil Gestion et Bourse

* A déterminer avec votre conseiller.

Quelques exemples de produits optionnels

- 2^e carte bancaire
- Sécuriplus 2^e assuré
- BP Infos juridique

Quelques exemples de compositions possibles (cotisation mensuelle)

- **Horiz’Alpes (moins de 28 ans) :**
 - Avec une Carte Visa Electron, l’assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Consultation par mois 2,37 €
 - Avec une Carte Bancaire Internationale, l’assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Gestion par mois 3,08 €
- **Equip’Alpes :**
 - Avec une Carte Bancaire Internationale, l’assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Consultation par mois 5,32 €
 - Avec une Carte Visa Premier, l’assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Gestion par mois 12,33 €
- **Pour les clients adhérents Casden ou Frontaliers :**
 - Avec une Carte Bancaire Internationale, l’assurance des moyens de paiement et Cyberplus Profil Gestion par mois 5,98 €

Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA)

La convention Baséo Banque Populaire vous permet de bénéficier d'une gamme de moyens de paiement alternatifs aux chèques à 3,54 € par mois, soit pour information 42,48 € par an.

Les produits et services inclus dans Baséo

- 1 carte de paiement à autorisation systématique - Visa Electron
- Consultation des comptes par Internet - Cyberplus profil consultation
- 2 virements SEPA occasionnels externes dans la zone euro par mois
- 2 virements permanents par mois
- Prélèvements automatiques
- 1 chèque de banque par an
- Information compte express Moviplus (1 SMS par semaine)

Pour les clients titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commission d'intervention sont de 5 €/opération, plafonnés à 6 opérations/mois (soit 30 €/mois).

Les frais de rejet sur prélèvement sont de 15 €/rejet pour une opération d'un montant supérieur ou égal à 15 € et du montant de l'opération rejetée pour une opération inférieure à 15 €. Les frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés à 3 rejets/mois (soit au maximum 45 €/mois).

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Commission d'intervention

- Commission d'intervention : par opération 8,30 €
- plafond mensuel 224,10 €

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : "COM INTERVENT".

Opérations particulières

- Frais pour saisie attribution, avis ou opposition à tiers détenteur 98,20 €
- Frais pour arrêté de compte devenu litigieux 163,70 €
- Frais pour surveillance des interdits bancaires 54,20 €
- Frais d'interdiction bancaire ou judiciaire :
 - Mise en place par un autre établissement de crédit 14,30 €
- Frais de mainlevée de l'interdiction bancaire ou judiciaire :
 - Mise en place par un autre établissement de crédit 5,75 €
- Frais pour opposition administrative : 10% du montant dû
 - Maximum 98,20 €
- Frais de lettre d'information sur compte débiteur Gratuit

Incidents de paiement

Liés aux chèques

Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée d'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (au titre de la loi MURCEF sur l'absence de provision lors de la présentation d'un chèque de paiement) 12,30 €
- Forfait pour chèque rejeté sans provision :
 - Pour un chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €
 - Pour un chèque supérieur à 50 € 50 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : "FORFAIT CHÈQUE REJETÉ".

- Chèque émis en période d'interdiction bancaire 37,85 €
- Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision 8,60 €

Liés aux autres moyens de paiement

- Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP, d'un TEP ou d'un télé règlement (pour absence de provision suffisante ou autres motifs) :

- si incident inférieur à 20 €

Montant de l'incident

- si incident supérieur ou égal à 20 €

20 €

Ce forfait comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

A titre d'exemple, sur votre extrait de compte, le libellé utilisé concernant le forfait de rejet d'un prélèvement sera "FRAIS PRÉLÈVEMENT IMPAYÉ"

- Frais d'opposition carte pour usage abusif

47 €

Liés aux prêts non professionnels

- Forfait de rejet de l'échéance de prêt (pour absence de provision suffisante ou autres motifs) :

- si incident inférieur à 20 €

Montant de l'incident

- si incident supérieur ou égal à 20 €

20 €

Pour le rejet d'une échéance de prêt, ce forfait comprend la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation. Ce forfait ne comprend pas les intérêts de retard.

A titre d'exemple, sur votre extrait de compte, le libellé utilisé concernant le forfait de rejet d'une échéance de prêt sera "FRAIS PRÉLÈVEMENT IMPAYÉ".

- Intérêts de retard sur échéance de prêt régularisée

Taux du prêt majoré de 3 points

Découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

- **Commission trimestrielle de gestion de compte** 7,50 €
Cette commission s'applique dès la perception du premier agio
- **Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert :**
Découvert du compte convenu et formalisé
 - Frais fixes de mise en place et de renouvellement 19 €
 - Taux d'intérêts débiteurs Nous consulter
 - Commission de dépassement de l'autorisation de découvert + 2 % du taux convenu
- **Découvert du compte non autorisé :**
 - Taux d'intérêts débiteurs Nous consulter

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est déterminé en fonction des caractéristiques de votre projet et sous réserve de l'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire des Alpes.

Crédits à la consommation

- **Prêt personnel, automobile ou travaux :**
 - Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
 - Mini 60 €
 - Maxi 155 €
- **Prêt adhérents Acef, Frontaliers ou Casden :**
 - Frais de dossier forfait 30 €
- **Prêt étudiants (- de 28 ans) :**
 - Frais de dossier Gratuit
- **Avance 1^{er} salaire jeunes actifs (- de 30 ans) :**
 - Frais de dossier 1 €
- **Offres crédit renouvelable :**
 - FACELIA⁽¹⁾⁽²⁾ carte débit/crédit Nous consulter
 - CREODIS⁽¹⁾⁽²⁾ par an 17 €

(1) Les crédits renouvelables FACELIA et CREODIS sont des produits de :
NATIXIS FINANCEMENT - Société anonyme au capital de 60 793 320 euros -
Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS - 439 869 587 RCS PARIS -
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

Crédits immobiliers

- **Prêt à Taux Zéro/Eco Prêt à Taux Zéro/Prêt Épargne Logement :**
 - Frais de dossier Gratuit
- **Autres types de prêts immobiliers :**
 - Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
 - Mini 230 €
 - Maxi 1230 €
- **Prêts en CHF** Nous consulter
- **Prêts immobiliers adhérents Casden ou Acef :**
 - Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1 %
 - Mini 115 €
 - Maxi 600 €
- **Prêts jeunes actifs primo-accédant (- de 32 ans) :**
 - Frais de dossier Gratuit

Les assurances

Le taux de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge et des caractéristiques de l'assuré. Nous consulter.

- Frais d'analyse de délégation d'assurance
emprunteur externe Par prêt et par emprunteur 30 €

Les garanties

- Inscription hypothécaire Nous consulter
- Caution personnelle et solidaire :
 - Mise en place Gratuit
 - Lettre d'information annuelle obligatoire 21 €
- Frais de gage sur véhicule 136 €
(+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)
- Frais de gage sur autre bien mobilier 337 €
(+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)
- Délégation sur produits assurance vie capitalisation 162 €
- Frais de mainlevée de garantie :
 - de caution personnelle et solidaire 47 €
 - de garantie hypothécaire 112 €
 - de gage sur véhicule 56 €

Avenants sur contrats de prêt

- Renégociation de taux sur prêt immobilier 1,50 % du capital restant dû
Mini 415 €
- Autres modifications contractuelles sur prêt immobilier 267 €
- Avenants sur prêt personnel 52 €

Remboursement par anticipation

- Remboursement d'un prêt personnel Nous consulter
- Remboursement d'un prêt immobilier 6 mois d'intérêts plafonnés à
3% du capital restant dû

Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement 12 €
- Attestation sur prêt (CAF, prêt conventionné) 16,50 €
- Acte de caution de loyer et divers 45,50 €
- Acte de caution LMDE (La Mutuelle des Etudiants) 31 €

(2) **Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.**

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Épargne bancaire

Épargne disponible/Épargne de précaution

- Livret A
- Livret d'Épargne Populaire
- Compte sur Livret
- Livret Partenaire Privilégié
- Livret Fidélis (réservé aux sociétaires détenteurs d'un minimum de 5 parts sociales)
- Gamme Développement Durable :
 - Livret Développement Durable
 - Codevair (Labélisé Finansol)

Les fonds collectés servent au financement des projets à caractère écologique

Livrets pour les 0-25 ans

- Livret Premier Pas (0/12 ans)
- Livret Jeunes (12/25 ans)

Épargne projet à moyen/long terme

- Préparer un projet immobilier :
 - Compte Épargne Logement
 - Plan Épargne Logement
- Préparer un projet / la retraite / percevoir des revenus complémentaires... :
 - Compte à terme Sélectio - Une formule d'épargne sur mesure (capitalisation et/ou distribution) à rémunération garantie et progressive par paliers annuels
 - Compte à terme Optiplus - Intérêts à taux progressifs - Durée 36 mois
- Transfert CEL ou PEL

Taux
Nous consulter

82 €

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Placements financiers

- Ouverture d'un Compte Titres et/ou d'un Plan Épargne en Actions (PEA)

Gratuit

Ordres de Bourse Euronext Paris

Montant des ordres passés par internet/LineBourse ⁽¹⁾	Commission proportionnelle ⁽²⁾	Minimum de perception
Tranche de 0 à 1 500 € inclus	0 %	9,36 €
Tranche de 1 501 € à 10 000 € inclus	0,51 %	-
Tranche de 10 001 € à 40 000 € inclus	0,46 %	-
Au-delà de 40 000 €	0,41 %	-

Montant des ordres passés en agences	Commission proportionnelle ⁽²⁾	Minimum de perception
Tranche de 0 à 1 500 € inclus	0 %	19,93 €
Tranche de 1 501 € à 10 000 € inclus	1,15 %	-
Tranche de 10 001 € à 40 000 € inclus	1,10 %	-
Au-delà de 40 000 €	1,05 %	-

(1) Hors coût d'accès Internet.

(2) Les pourcentages s'appliquent sur le montant brut de la négociation.

MENTS FINANCIERS

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Ordres de bourse sur places Étrangères

- Commission applicable sur le montant de la transaction	1,25 %
Minimum de perception	100,97 €
• Pour les clients LineBourse pour les places de cotation ci-dessous :	
- Francfort, Londres :	
- Commission applicable sur le montant de la transaction	0,46 %
Minimum de perception	56,88 €
- États-Unis : commission proportionnelle par tranche	
- De 0 à 20 000 €	56,88 €
- Au-delà de 20 000 €	0,38 %
- Autres Places :	
- Commission applicable sur le montant de la transaction	1,25 %
Minimum de perception	100,97 €
• Majoration pour les ordres de bourse nominatifs	17,39 €
• Rachat OPCVM étranger	80 €

OPCVM France réseau Banque Populaire : SICAV et FCP

	Droits d'entrée	Frais de gestion directs **	Frais de gestion indirects **
OPCVM Actions *	Entre 1 et 3 %	Entre 0,70 et 1,50 %	Entre 0,80 et 2,05 %
OPCVM Obligations*	Entre 1 et 3 %	Entre 0,30 et 0,45 %	Entre 0,45 et 0,50 %
OPCVM Monétaires *	Gratuits	Entre 0,70 et 0,80 %	Entre 0,12 et 1 %
OPCVM Profilés*	Entre 1 et 3 %	Entre 1,80 et 2,40 %	Entre 0,50 et 0,80 %

* Gamme Cœur de l'Épargne Financière.

** La Banque Populaire des Alpes vous informe qu'une part comprise entre 40 et 80 % des frais de gestion peut lui être versée au titre de son activité de conseil et placement. Sur demande de votre part, vous pouvez recevoir des précisions sur ces rémunérations.

Droits de garde y compris LineBourse (perception annuelle)

• Droits de garde sur valeurs Banque Populaire	Gratuit
• Droits de garde : commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille	

Tranche de valeur par compte titres ou PEA	Commission proportionnelle	Minimum de perception
Tranche de 0 à 10 000 € inclus	0,24 %	59,04 €
Tranche de 10 001 € à 20 000 inclus	0,23 %	59,04 €
Tranche de 20 001 € à 50 000 € inclus	0,22 %	59,04 €
Au-delà de 50 000 €	0,21 %	59,04 €

• Si détention de titres étrangers dans le portefeuille	Forfait	42,45 €*
---	---------	----------

* En supplément de la facturation de la commission proportionnelle calculée sur la valeur du portefeuille.

Autres produits et services

• Crescendo (permet de gérer automatiquement vos excédents de trésorerie)	Par an	11 €
---	--------	------

Service d'épargne programmée pour investir sur les marchés financiers

• Hisséo Vie (dans le cadre d'un contrat d'assurance vie)	Gratuit
Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un contrat assurance vie	
• Hisséo (dans le cadre d'un PEA (Plan Epargne en Actions) et/ou d'un compte titre ordinaire)	Gratuit
Hors droit d'entrée sur support d'investissement dans le cadre d'un portefeuille titres ou d'un PEA	

Gérer votre patrimoine financier

• Bilan patrimonial	Nous consulter
• Relevé ISF	28 €
• Gestion sous mandat personnalisée	Nous consulter
• Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Assurer vos moyens de paiement

• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) :

- | | | |
|----------------|--------|---------|
| - 1 titulaire | par an | 27 € |
| - 2 titulaires | par an | 40,80 € |

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Votre assurance personnelle

• MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Nous consulter

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, la MAV garantit le versement d'une indemnité pouvant atteindre 1 million d'euros et assure des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

• Autonomis

Nous consulter

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences, souvent lourdes, de la perte d'autonomie.

• Fructi-Santé

Nous consulter

Avec nos 4 formules "Vitamin", optez pour une complémentaire santé sur mesure qui s'adapte à chacun des membres de votre famille.

• Fructi-Obsèques

Nous consulter

Pour libérer vos proches de vos obsèques et garantir le respect de vos volontés.

Protéger vos enfants

• Assur BP-Enfant

Nous consulter

Assur BP-Enfant : le contrat qui complète idéalement la Responsabilité Civile de notre contrat habitation.

Activités scolaires ou extrascolaires, offrez à votre enfant un maximum de protection 24h/24 et 7j/7.

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Assurer l'avenir de vos proches

- Fructi-Famille
- Tisséa

Nous consulter
Nous consulter

Ces contrats de prévoyance vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôts, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

• Fructi-Budget :

- | | | |
|---|--------|---------|
| - Option rente de 3 000 € pendant 12 mois | par an | 47,16 € |
| - Option rente de 1 500 € pendant 24 mois | par an | 47,16 € |
| - Option rente de 3 000 € pendant 24 mois | par an | 88,20 € |

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 1 ou 2 ans.

Assurer vos biens

- Assur BP-Auto
- Assur BP-Habitat
- Assurance d'un bien donné en location
- Assur BP-Horizon

Nous consulter
Nous consulter
Nous consulter
Nous consulter

Assur BP-Horizon, un contrat d'assurance simple, lisible pour les jeunes de moins de 27 ans.

Un contrat qui protège efficacement les jeunes (formule personnelle) et leur 1^{er} logement (formule tous risques) avec une cotisation adaptée à leur budget.

Ces assurances sont commercialisées par ABP Vie, ABP Prévoyance et ABP IARD, entreprises régies par le code des assurances.

Les successions

• Frais de succession :

- | | |
|--------------------------------|--------|
| - Avoirs inférieurs à 15 000 € | 1 % |
| - Avoirs supérieurs à 15 001 € | 0,50 % |

Maxi 750 €

- Frais réduits en cas de conservation des avoirs à la Banque Populaire des Alpes
- Frais annuels de gestion

0,50 %
55 €

VOS OPÉRATIONS BANCAIRES

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Aux conditions ci-dessous peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger. Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour du débit/crédit en compte.

Vos opérations de change au guichet

- **Traveller's chèque de voyage :**
 - Commission de délivrance 1,25 %
 - Commission de négociation 9,90 €
- **Devises : commission de change manuel** (opération réservée aux clients Banque Populaire des Alpes) 7,40 €

Vos opérations par carte bancaire

- **Forfait par retrait d'espèces réalisé au guichet d'autres banques à l'étranger** 5,30 €
 - + commission (sur montant du retrait) 2,50 %
- **Retrait d'espèces au guichet automatique d'une banque en zone Euro* :**
 - Avec une carte Visa Premier, Platinum ou Infinite Gratuit
 - A partir du 1^{er} retrait dans le mois avec la carte Visa Electron, BUDJ-NRJ 1 €
 - A partir du 5^e retrait dans le mois avec la carte Visa, Mastercard ou Cirrus 1 €
- **Retrait d'espèces au guichet automatique d'une banque située dans un pays hors Espace Economique Européen (E.E.E.)** ou en devises dans un pays de l'E.E.E.** :**
 - Forfait par retrait 3,60 €
 - + commission (sur montant du retrait) 2,50 %
- **Frais de paiement à l'étranger :**
 - Dans les pays de l'E.E.E.** et en euros Gratuit
 - Dans les pays hors E.E.E.** ou en devises différentes de l'euro 2,50 %

Vos paiements vers l'étranger

- **Frais de virement occasionnel européen émis à destination des pays de l'E.E.E.** ou SEPA*** :**
 - En euros au guichet de votre agence 3,70 €
 - Par Cyberplus Particuliers Gratuit***
- **Frais de virement permanent européen émis à destination des pays de l'E.E.E.** ou SEPA*** :**
 - Mise en place d'un virement permanent Gratuit
 - Coût par virement effectué :
 - En euros au guichet de votre agence 1,45 €
 - Par Cyberplus Particuliers Gratuit***
- **Autres virements émis :**
 - Commission de paiement 0,10 %
 - Minimum 7,20 €
 - Maximum 70 €
 - + commission de change sur devises étrangères⁽¹⁾

IREES À L'INTERNATIONAL

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

• Chèques émis à destination de l'étranger :	
Commission de paiement	0,10 %
- Minimum	7,20 €
- Maximum	70 €
+ commission de change sur devises étrangères ⁽¹⁾	
• Commission additionnelle Swift urgent	15,30 €
• Acquit Swift (transmission par télécopie sur demande)	7,18 €

Vos règlements en provenance de l'étranger

• Virement européen en provenance des pays de l'E.E.E.* et SEPA*** :	
- Virement reçu	Gratuit
- En cas d'absence ou d'anomalie du code IBAN ou BIC :	
- Montant ≤ à 500 €	7,20 €
- Montant > à 500 €	15,20 €
• Autres virements reçus :	
- Contre-valeur devises ≤ à 500 €	7,20 €
- Contre-valeur devises > à 500 €	15,20 €
+ commission de change sur devise étrangère ⁽¹⁾	
• Chèques reçus en euros ou devises tirés sur banque étrangère :	
- Contre-valeur devises ≤ à 500 €	7,20 €
- Contre-valeur devises > à 500 €	15,20 €
+ commission de change sur devise étrangère ⁽¹⁾	
+ commission de la banque tirée étrangère	Frais réels
• Rejet de chèque initié par la banque étrangère	32 €

Autres prestations

• Frais d'intervention (correction sur ordre...)	24,30 €
• Couverture du risque de change	Nous consulter
• Placements	Nous consulter

(1) Commission de change sur toutes opérations de change euros/devises étrangères et frais sur opérations hors Bourse	0,05 %
- Minimum	11,30 €
- Maximum	145,30 €

* Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

** Zone E.E.E. : Espace Economique Européen, composé des pays de la Zone Euro + Bulgarie, Danemark, Hongrie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Norvège, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et République tchèque.

*** Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays de l'E.E.E. + Monaco + Suisse.

**** Hors coût d'accès Internet.

EXEMPLE D'UTILISATION COURANTE DE SERVICES BANCAIRES POUR UNE PERSONNE

Tarifs annuels 2013

1 Produits et services

• Carte Bancaire Internationale		41 €
• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements		27 €
• Frais de retraits hors guichets automatiques Banque Populaire	3 par mois	Gratuit
• Émission d'un chèque de banque ⁽¹⁾		1,23 €
• Opposition sur chèque ⁽²⁾		1,68 €
• Mise en place d'un virement permanent externe		Gratuit
• Refabrication d'une carte en urgence ⁽³⁾		5,36 €
• Frais de virements permanents externes (guichet)	12 par an	17,40 €
• Prélèvements automatiques	48 par an	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé simple	2 fois par an	12,60 €

**Coût global 106,27 €
soit 8,86 € par mois**

2 Banque à distance

• Coût d'utilisation du serveur vocal	30 minutes par an	10,20 €
• Abonnement banque en ligne (Internet) profil consultation ⁽⁴⁾		Gratuit
• Alertes SMS sur solde et sur opération	pour 4 par mois	12 €

**Coût global 22,20 €
soit 1,85 € par mois**

3 Frais en cas de découvert et d'incidents de fonctionnement

• Frais de mise en place d'un découvert		19 €
• Lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽⁵⁾	1 par an	12,30 €
• Commissions d'intervention ⁽⁶⁾	6 par an	49,80 €

**Coût global 81,10 €
soit 6,76 € par mois**

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,
le tarif annuel est de 209,57 €**

soit 17,47 € par mois

(1) Coût calculé sur la base d'un chèque de banque tous les 10 ans.

(2) Coût calculé sur la base d'une opposition tous les 10 ans.

(3) Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans.

(4) Hors coût d'accès Internet.

(5) Perçu uniquement si le chèque est payé.

(6) Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (voir rubrique "Irrégularités et incidents" page 12).

EXEMPLE D'UTILISATION COURANTE (AVEC BOURSE) POUR UN COUPLE

Tarifs annuels 2013

1 Produits et services

• Carte Bancaire Internationale		41 €
- 2 ^e carte Bancaire Internationale sur le même compte		20,50 €
• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements		27 €
- 2 ^e cotisation		13,80 €
• Frais de retraits hors guichets automatiques Banque Populaire	pour 6 par mois	24 €
• Émission d'un chèque de banque ⁽¹⁾		1,23 €
• Refabrication d'une carte en urgence ⁽²⁾		5,36 €
• Mise en place de prélèvements automatiques		Gratuit
• Prélèvements automatiques	48 par an	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé simple	2 fois par an	12,60 €

**Coût global 145,49 €
soit 12,12 € par mois**

2 Banque à distance

• Abonnement banque en ligne (Internet) profil gestion et bourse ⁽³⁾		24 €
• Virements permanents externes	20 par an	Gratuit
• Alertes SMS sur solde et sur opération	pour 6 par mois	18 €

**Coût global 42 €
soit 3,50 € par mois**

3 Frais en cas de découvert et d'incidents de fonctionnement

• Frais de mise en place d'un découvert		19 €
• Commissions d'intervention ⁽⁴⁾	2 par an	16,60 €

**Coût global 35,60 €
soit 2,97 € par mois**

4 Gestion de votre portefeuille boursier

• Frais de courtage - Ordres passés par Internet ⁽⁵⁾		9,36 €
• Droits de garde d'un PEA (Plan Épargne en Actions) d'un montant de 15 000 € ⁽⁶⁾		59,04 €

**Coût global 68,40 €
soit 5,70 € par mois**

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,
le tarif annuel est de 291,49 €
soit 24,29 € par mois**

(1) Coût calculé sur la base d'un chèque de banque tous les 10 ans.

(2) Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans.

(3) Hors coût d'accès Internet.

(4) Traitement d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (voir rubrique "Irrégularités et incidents" page 12).

(5) Coût calculé sur la base d'un achat 1 fois tous les 10 ans : 1 ligne actions de 1000 € / 4 lignes actions de 4000 € / 1 Sicav maison de 3000 €.

(6) Composition : 4 lignes actions de 2000 € / 1 ligne Sicav Maison de 7000 €.

EXEMPLE D'UTILISATION POUR UN INVESTISSEUR

Tarifs annuels 2013

1 Produits et services

• Carte bancaire Visa Premier		121 €
• Cotisation à l'assurance perte et vol des moyens de paiements		27 €
• Frais de retraits hors guichets automatiques Banque Populaire	8 par mois	Gratuit
• Émission d'un chèque de banque ⁽¹⁾		3,69 €
• Refabrication d'une carte en urgence ⁽²⁾		5,36 €
• Frais de retraits par carte hors zone Euro	2 retraits de 200 €	17,20 €
• Paiements par carte hors zone Euro	10 paiements de 160 €	40 €
• Prélèvements automatiques	60 par an	Gratuit
• Envoi d'un chéquier en recommandé simple	2 fois par an	12,60 €

**Coût global 226,85 €
soit 18,90 € par mois**

2 Banque à distance

• Abonnement banque en ligne (Internet) ⁽³⁾ profil gestion et bourse		24 €
• Alertes SMS sur solde et sur opération	pour 8 par mois	24 €
• Virements permanents externes	24 par an	Gratuit

**Coût global 48 €
soit 4 € par mois**

3 Gestion de votre portefeuille boursier

• Frais de courtage - Ordres passés par Internet ⁽⁴⁾		268,58 €
• Droits de garde d'un PEA (Plan Epargne en Actions) d'une valeur de 50 000 € ⁽⁵⁾		93,10 €

**Coût global 361,68 €
soit 30,14 € par mois**

**Si vous utilisez l'ensemble de ces services,
le tarif annuel est de 636,53 €**

soit 53,04 € par mois

(1) Coût calculé sur la base de 3 chèques de banque tous les 10 ans.

(2) Coût calculé sur la base d'une refabrication tous les 5 ans.

(3) Hors coût d'accès Internet.

(4) Achat annuel : 12 lignes actions de 1500 € / 12 lignes actions de 3000 € / 1 Sicav externe de 5000 €.

(5) Composition : 14 lignes actions à 3000 € / 1 ligne Sicav externe à 8000 €.

RÉSOLUTION D'UN LITIGE EXPRESSION D'UNE RÉCLAMATION

**Vous vous interrogez sur une tarification ?
Vous ne comprenez pas une écriture ?**

**Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter
une réponse complète dans les plus brefs délais.**

Vous disposez de 3 possibilités :

1

**Votre conseiller reste
votre interlocuteur privilégié**

2

**Vous pouvez également contacter
le Service Qualité-Relations Clients**

BANQUE POPULAIRE DES ALPES

Service Qualité-Relations Clients

30, avenue Charles-de-Gaulle - 74808 La Roche/Foron Cedex

Tél. : 04 50 25 32 33

3

En dernier recours, le Médiateur

Au cas où la banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur.

Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

Banque Populaire des Alpes

2, avenue du Grésivaudan - 38700 Corenc

LES CLÉS DE LA BANQUE

**Le site Internet de la Fédération Bancaire Française :
“les Clés de la Banque” (<http://www.lesclesdelabanque.com>)
contient également de multiples informations
sur vos droits et vos obligations, l'utilisation
de votre compte, de vos moyens de paiement...**



Pour toute autre opération commerciale ne figurant pas dans le présent guide, merci de consulter votre agence.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller :

- Par téléphone :
au Centre d'Informations **Alodis** au **0 820 870 870**
(du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 14h - 0,12 € TTC/mn)
ou en agence (liste des agences sur www.alpes.banquepopulaire.fr)

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- Par Internet, avec **Cyberplus**
www.alpes.banquepopulaire.fr
- **NOUVEAU** Depuis votre mobile
m.alpes.banquepopulaire.fr
- Par SMS+ **6 11 10** (0,35 € TTC par envoi + prix d'un SMS)
- Par téléphone, avec le serveur vocal **Alodis Plus**
au **0 892 890 038** (24h/24 et 7j/7 - 0,34 € TTC/mn)

Les présents tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable, deux mois avant leur mise en application.

Pour satisfaire au respect de la norme qualitative ISO 9001 version 2000, toute conversation auprès du Centre d'informations ALODIS peut faire l'objet d'une écoute non enregistrée par le superviseur du téléconseiller.

Banque Populaire des Alpes, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L. 512.2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit - Siren 605 520 071 RCS GRENOBLE - Activité annexe : intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 015 - Siège social : 2, avenue du Grésivaudan 38700 CORENC.



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR